

Société

C'est Dieu qui punira mon père

P 5

Prochaines législatives, Retard dans l'exécution du chronogramme de la CENI

Report imminent du scrutin du 24 Mars

P 3

La 29^e coupe d'Afrique des nations

La suprématie des équipes ouest africaines

P 6



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0108 Mercredi 30 janvier 2013 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Vaincre le signe indien !

Yaoundé 1972, première participation du Togo à une phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de football. Allemagne 2006, première qualification historique du Togo en coupe du monde. Entre les deux hauts faits du football ce fut jusqu'à ce jour une longue liste d'occasions manquées avec l'histoire. Mais avec la phase finale de la CAN qui se joue en Afrique du Sud, c'est une nouvelle page du football togolais qui est en passe de s'écrire. Après la parenthèse tragique de Cabinda, l'heure est enfin venue de passer le cap du premier tour jamais franchi en sept participations. Il faut rompre avec la série noire des éliminations précoces aux premières heures de la CAN.

La terre de Mandela doit servir de base pour un décollage des Eperviers appelés à porter plus haut les couleurs nationales au firmament de la nation arc-en-ciel. Adébayor et ses coéquipiers doivent réussir là où Edmon Apéti alias Kaolo, Denke Wazo, Assogba Yaovi, Lawson Placca, Salou Bachirou Nibombé Waké Tchangai Mazamesso Kougbadja Kader et que sais-je encore ont essayé sans jamais y parvenir.

Un match nul suffirait largement pour ouvrir aux Eperviers les portes des quarts de finale. Mais une victoire nette serait comme une cerise sur le gâteau et offrirait à tous les togolais du nord au sud, de l'Est à l'Ouest, un instant de joie et de bonheur partagés après le supplice collectif enduré lors des récents incendies criminels. Avec le match contre la Tunisie, le Togo a une occasion en or de vaincre enfin le signe indien. ■

La Rédaction



Lors de la perquisition au siège de l'ANC

Incendies des grands marchés du Togo, La piste des politiciens pyromanes se dessine

P 3



Ahoomey-Zunu au Quai d'Orsay ce Mercredi

P 4

Elections à la Direction générale de l'Organisation Mondiale du Commerce

L'Afrique a-t-elle ses chances ?

P 6

Conséquences économiques des incendies des marchés Les risques d'une envolée des prix sur les produits de premières nécessités se sont-ils aggravés?

On avait craint le pire dès l'alerte du drame de Kara. Comme s'écria un habitant de Kara : « notre lieu d'approvisionnement est en cendres », aussi avait-il conclu sans hésiter : « c'est la famine cette année à Kara ».

En effet, après un drame pareil, on n'a pas besoin d'être charlatan ou mieux d'avoir l'œil d'un économiste pour entrevoir l'éventuelle incidence sur les cours des produits. Suite à ce que l'on a qualifié de « du jamais vu » et dans une société africaine comme celle de Kara, il n'était pas non plus étonnant que des pistes surhumaines paraissent des moins insondables et pour paraphraser un auteur africain "il faut consulter les aïeux, les fétiches pour comprendre les raisons de cette grande colère qui vient de s'abattre sur notre village". Mais cette piste étant écarté après l'incendie de Lomé et surtout les derniers échos de l'enquête des forces de sécurité, la crainte de départ s'écarte aussi peu à peu car dit-on souvent "ce qui est causé par l'homme peut facilement être



réparé par l'homme". Certes, la situation fébrile de notre économie peut donner raison à cette crainte de départ éprise des paisibles populations de Kara et de Lomé.

Alors que le gouvernement ne ménage pas d'effort pour explorer les pistes explicatives des drames, les populations vivent avec au ventre la peur du lendemain. Les uns économisent, les autres serrent les poches car on ne sait jamais. Pour ce qui est de la situation actuelle, elle reste sereine, du moins pour l'instant. Les prix des denrées de premières nécessités sont restés statiques dans les lieux du sinistre. A Kara, seul le maïs semble avoir bougé de quelques étincelles (passant de 400 à 500 f CFA dès

l'après drame) ; cela paraît normal car on connaît la chroniques des prix du maïs toujours en mouvement de hausse ou de baisse. Serait-ce trop tôt pour apprécier ? L'incidence sur l'économie est parfois le produits de plusieurs facteurs réunis, le drame des marchés pourra facilement être contrecarré du point de vu aliments, étant donné notre excédent en denrée de première nécessité a rappelé les responsables de l'Agence Nationale pour la Sécurité Alimentaire (ANSAT).

Le coup des conspirateurs des sinistres semble avoir bien échoué. D'ailleurs la situation pourrait plutôt s'inverser à l'avantage de notre économie puis que de tout bord les amis et partenaires du Togo ne vont pas tarder à se faire entendre par leurs gestes de compassions aux victimes directes et indirectes. C'est d'ailleurs l'un des motifs de la tournée européenne du chef de gouvernement. ■

Anges SOGO

Coin de la réconciliation

Extrait de la recommandation 28 de la CVJR

La CVJR fait les recommandations suivantes :
Mettre sur pied une commission composée de magistrats, de praticiens du foncier et de chercheurs en la matière pour faire l'état des lieux des textes existants et formuler des propositions dans le sens de leur amélioration ; faire respecter par les magistrats, avocats, notaires, huissiers et commissaires-priseurs, chacun en ce qui le concerne, les textes spécifiques et les règles déontologiques régissant la profession exercée ; bannir des règles coutumières foncières les principes interdisant aux femmes d'accéder aux terres en tant que propriétaires ; proscrire dans la législation foncière l'accaparement des terres par quelques individus ou sociétés ; adopter un code de loyer et d'habitation ; faire respecter les textes en matière de copropriété ; renforcer la sécurité du titre foncier de manière à ce qu'il soit incontestable devant les juridictions conformément aux dispositions du décret du 24 Juillet 1906 ; faire passer toutes les ventes d'immeubles par un office notarial tel que prescrit dans l'article 2 du décret de 1966. ■

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: «Les chances des Eperviers à la CAN sud africaine ?»

Mathieu MOUZOU, Chef des Programmes Radio Zephyr



Pour le moment il faut attendre la prestation des Epervier du Togo suite au match contre la Tunisie ce mercredi avant de se prononcer sur son parcours pour le reste de la compétition. Tout compte fait, l'équipe togolaise a une ambition légitime celle de passer le cap du premier tour jamais franchi en sept participations à la Coupe d'Afrique des Nations. Il faut reconnaître que le Togo dispose d'une équipe compétitive. Après les deux précédents matchs, les spécialistes avisés du football ont reconnu que

l'équipe togolaise a un fond de jeu. Sur cette base, disons que oui le Togo a des potentialités pour faire un bon parcours au cours de ce tournoi. Maintenant il faut savoir gérer les rencontres. Quand on jette un regard sur les matches des Eperviers, on se rend compte qu'il y a une mauvaise gestion des phases de jeu surtout la seconde mi-temps. Il suffit à l'équipe togolaise un mental très fort et elle est capable d'un exploit à cette CAN. Mais en attendant, l'étape de ce mercredi est cruciale. ■

Maxime DOMEGNI, Rédacteur en Chef L'Alternative



Pour une fois encore, on a les moyens de nous qualifier surtout avec la victoire contre l'Algérie. Les Tunisiens aussi ont leur chance. Mais je crois que le Togo est plus près de la qualification que la Tunisie à cause de la différence de but qui est à l'avantage du Togo. Je crois qu'on a les

moyens d'aller même au delà du quart dans cette compétition avec tous les atouts qu'on dispose. Mais comme vous le savez, qui peut le plus, peut le moins. Reste à l'entraîneur de bien positionner ses joueurs pour contrecarrer les plans du sélectionneur tunisien. ■

Kevin AKAMA, Journaliste City FM



Il est bien vrai que les éperviers sont considérés comme outsider de cette poule D dite de la "mort"...mais dès l'entame de cette compétition, les Togolais ont surpris plus d'un contre la Côte d'Ivoire et Didier Drogba l'a attesté. Et la victoire des nôtres face à l'Algérie a changé la donne. On récolte un peu de respect maintenant, et avec la détermination qu'on

ressent depuis Rustenburg de Sheyi, Serge Gakpe et autres, on peut espérer aller loin. Alors le Togo dispose de la sérénité au sein du nid, d'une attaque qui commence par passer au moteur diesel et d'un milieu de terrain qui tourne à plein régime; le Togo dispose des atouts à faire valoir et aller loin mais le plus dur reste le cap Tunisie. ■

Incendies des grands marchés du Togo, La piste des politiciens pyromanes se dessine

La sortie médiatique en fin de semaine dernière du procureur de la république et du ministre de la sécurité a permis aux uns et aux autres d'en savoir un peu plus sur les deux incendies qui ont ravagé les grands marchés de Kara le 10 janvier et celui de Lomé 48 après. Selon les premiers éléments de l'enquête, rendus publics par le ministère de la sécurité, les incendies sont d'origine criminelle, une thèse unanimement partagée. Mais une vive polémique s'est instaurée autour des suspects interpellés par la gendarmerie pour les besoins de l'enquête. 17 interpellations au total parmi lesquelles des personnalités politiques notamment Agbeyomé Kodjo et Gerard Adja respectivement premiers et deuxième vice président du parti OBUTS de Jean Eklou leader des jeunes de l'ANC des individus jugés proches du Collectif Sauvons le Togo et bien d'autres personnes.

Des aveux accablants

Plusieurs suspects interpellés dans le cadre des enquêtes sur les incendies des grands marchés de Lomé et de Kara sont passés aux aveux. Présents lors de la rencontre avec la presse samedi dernier, la plupart de ces personnes interpellées ont reconnu avoir participé d'une manière ou d'une autre à la matérialisation des crimes. Ceux-ci reconnaissent avoir agi à la demande de



Siège de l'ANC perquisitionné

certaines hommes politiques. Des noms circulent notamment l'ex député Manti de l'UFC passé à l'ANC, le premier vice président du parti OBUTS Gerard Adja, l'ex député Ouro Akpo et bien d'autres. Aux lendemains de ces déclarations accablantes, les membres du Collectif Sauvons le Togo ne cessent de monter au créneau pour récuser toutes les accusations et dénoncer une sorte d'acharnement contre les opposants notamment du CST. D'autres n'hésitent pas à dénoncer un plan pour décapiter les leaders de l'opposition avec pour objectif de les empêcher de prendre part aux prochaines élections. Il faut dire que

la facilité et l'aisance avec laquelle les présumés coupables ont avoué leur crime, a laissé dubitatif plus d'un. D'aucuns ont évoqué une mise en scène mais ironie du sort la plupart des personnes interpellées et qui ont reconnu avoir été sollicitées pour l'exécution d'une mission criminelle sont identifiés comme activistes du CST et tenant tête aux forces de sécurité lors des manifestations violentes. Tout compte fait, au delà des aveux et témoignages sujets à polémique, la gendarmerie dispose des preuves matérielles.

Au delà des aveux, des indices et preuves matérielles

Un acte criminel d'origine politique, voilà la piste que semble privilégier en tout cas pour l'instant les enquêtes. Au-delà des aveux et témoignages jugés fantaisistes de certains des 17 interpellés, les cocktails Molotov découverts lors d'une perquisition au siège de l'Alliance Nationale pour le Changement ANC constituent des preuves matérielles pouvant permettre d'établir un lien avec les incendies. On parle aussi des réunions secrètes tenues les 5 et 8 janvier au siège du même parti, réunion au cours desquelles les plans d'attaque ont été peaufinés. Il s'agissait selon toujours les aveux des interpellés, rapportés par les services de sécurité, de mettre à feu les marchés du Togo, des banques et bien d'autres édifices publics et des biens privés afin de provoquer une insurrection populaire. Faut-il y voir un lien avec l'opération les derniers tours de Jéricho programmée par le CST les 10, 11, 12 janvier 2013 ? Difficile à dire mais la fuite de certaines personnalités politiques comme Ouro Akpo et l'ex député Manti n'est pas de nature à remettre en cause la thèse d'un incendie criminel à caractère politique. En tout cas les enquêtes se poursuivent et l'opinion attend toujours de voir clair dans cette affaire. ■

P. Fabrice

Prochaines législatives, Retard dans l'exécution du chronogramme de la CENI Report imminent du scrutin du 24 Mars

Selon le chronogramme des prochaines législatives transmis au gouvernement et dévoilé aux partis politiques par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), les togolais doivent se rendre aux urnes le 24 mars prochain pour élire leurs représentants à l'Assemblée Nationale. Mais bien avant cela l'institution chargée d'organiser les élections notamment la CENI, devrait s'acquitter de plusieurs tâches.

Depuis quelques semaines, la CENI est à pied d'œuvre mais peine à exécuter dans le temps les diverses activités qui lui incombent à savoir la formation des opérateurs de saisie qui n'est toujours pas achevée, le déploiement des kits dans les circonscriptions



Présidente CENI

électorales qui est encore loin d'être une réalité. Dans ces conditions, le recensement électoral qui devait débuter le

1er février prochain c'est-à-dire dans quelques jours ne pourra démarrer que dans 3 semaines. Le retard pris dans

l'exécution du chronogramme va dans ces conditions influencer la suite du processus, et nécessiter un réajustement du programme. Du coup, il est fort à parier que la fatidique date du dimanche 24 mars prévue pour les élections sera repoussée. Au regard de ce qui précède, il sera quasiment difficile à la CENI de rattraper son retard lui permettant d'organiser le scrutin à la date indiquée. Selon des sources proches du gouvernement, on s'achemine inexorablement vers un report du scrutin législatif.

Il faut dire que du point de vue constitutionnel, l'organisation des élections devant permettre le renouvellement de l'Assemblée devait avoir lieu en Octobre 2012. Elle a

pris du retard pour des raisons surtout politiques. Le gouvernement dans le souci de rechercher un consensus autour du cadre électoral a initié plusieurs dialogues qui malheureusement n'ont jamais réussi à rassembler toute la classe politique. Le chef de l'Etat dans son adresse à la nation le 31 décembre dernier avait situé l'organisation des législatives à la fin du premier trimestre de la nouvelle année.

Plusieurs partis politiques sont déjà en ordre de bataille pour ces législatives très attendues eu égard aux nouveautés apparues sur la scène politique. Ce sera un baptême de feu pour des partis politiques comme UNIR, l'ANC, le NET. ■

Fab

Validation du plan d'action opérationnel pour la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi du Togo

Notre pays se dote d'un plan d'action opérationnel (PAO) sur 5ans visant à définir les efforts à entreprendre dans tous les secteurs d'ici 2017 afin de répondre à l'impératif de l'emploi. Le document plan est soumis à validation ce mardi 29 et mercredi 30 janvier 2013 à la FOPADESC à Lomé.

Créer des emplois en nombre suffisant pour combattre les problèmes de chômage, du sous-emploi et des bas salaires, tel est le déficit majeur que font phase tous les états quel que soit leur niveau de développement. L'Elaboration d'un cadre stratégique entre bien dans cette perspective des états à travers une démarche plus idoine. Ils étaient donc d'horizons divers à savoir : acteurs du gouvernement, organisations syndicales, patronat, organisations de la société civile et experts du monde du travail nationaux et internationaux à prendre part à cette rencontre de réflexion de deux jours sur un sujet assez poignant qu'est celui de l'emploi

des jeunes.

Pour M. Dramane Haidara, représentant du Bureau International du Travail (BIT) : « l'emploi est à fois facteur de création et moyen de redistribution des richesses. De ce fait, l'emploi constitue le principal vecteur de progrès économique et social, les politiques économiques et sociales pour la croissance et le développement doivent en faire leur objectif prioritaire. Par conséquent, la Politique Nationale de l'Emploi devrait se prêter comme le cadre de référence pour refléter la primauté de l'emploi dans les objectifs des politiques nationales, transversales et sectoriels. » La PNE est l'outil indispensable à disposition de l'Etat lui permettant d'impulser des changements concrets, en promouvant les conditions propices à la création et au développement des entreprises, aux investissements, à la valorisation du capital humain et au fonctionnement effective du marché du travail.



Photo de famille PAO

Les présents à l'atelier seront donc appelés durant les deux jours comme l'a rappelé d'ailleurs le Ministre du travail, de l'Emploi et des lois sociales dans son mot d'ouverture à :

- S'assurer d'une part de la pertinence des objectifs assignés au plan d'action opérationnel en relation avec les priorités retenues dans la

stratégie de croissance Accélérée et de Promotion de l'emploi;

- et d'autre part à faire en sorte que le plan d'action opérationnel, identifie de manière claire et nette les objectifs qui lui sont assignés, les actions qui doivent être planifiés à cet effet, ainsi que les

résultats attendus dans un chronogramme bien défini; Car avait relevé ce dernier, « toute politique, doit se traduire en vision claire et des décisions faciles à exécuter, tout en prévoyant des instruments de contrôle, de suivi et d'évaluation». ■

Anges SOGO

Le PM Ahoomey-ZUNU au Quai d'Orsay ce mercredi

Le Chef du gouvernement Arthème Ahoomey-Zunu en tournée Européenne multiplie les rencontres avec d'éminentes personnalités. Il sera l'hôte du Ministre Français des affaires étrangères Laurent Fabius. Au menu des discussions, sans doute la situation au Nord Mali et la participation des troupes Togolaises à la MISMA. Des questions bilatérales seront également abordées avec en toile de fond les élections législatives que le Togo s'apprête à organiser dans les prochains mois. Arrivé déjà dimanche, dans la capitale Française le Chef du gouvernement Togolais a conféré avec le secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie le Directeur général de l'agence Française de Développement (AFD), une institution qui intervient dans le domaine de l'eau la santé et l'éducation. Elle a déjà accordé une subvention de près de 4 milliards de



francs CFA destinés à l'hygiène et à l'assainissement. Avant son arrivée en France le Premier Ministre est passé par Bruxelles la capitale belge. ■

Fab

Le nouveau statut général de la fonction publique applicable à 36810 agents

Le nouveau statut général de la fonction publique adopté dans l'urgence du le 21 janvier dernier prévoit contrairement à l'ancien texte vieux de plus de 40 ans deux types d'agents. Les fonctionnaires et les contractuels. La différence entre ces deux types d'agents réside dans le procédé de recrutement.

Les fonctionnaires sont des agents publics recrutés par concours et font carrière dans la fonction publique alors que les contractuels de la fonction publique sont des agents publics recrutés par contrat après appel à concurrence pour occuper un emploi précis qui peut être à durée déterminée ou indéterminée.

A ce jour, les agents de la fonction publique sont évalués à 36 810 agents. Quatre catégories d'agents répartis



suivant la grille indiciaire du salaire dirigeant et exécutent les affaires publiques. Il s'agit de la catégorie A1 : 4436 agents, la catégorie A2: 7691 agents, la catégorie B : 15530 agents, la catégorie C : 5060 agents et la catégorie D : 3776.

Quant aux agents permanents leur effectif est de 4799 et 99 décisionnaires. ■

La Rédaction

Société

C'est Dieu qui punira mon père

NDLR: Cette émouvante histoire nous a été envoyée par une de nos lecteurs depuis la ville de Bassar. Nous vous publions in extenso ce douloureux récit d'une fille qui dit ne plus vouloir revoir le visage de son père qu'elle décrit, parfois avec trop de rancœur, comme un monstre. Et si la rédaction de LE LIBERAL a accepté publier son témoignage, avec toute la tristesse qui caractérise les moments que vous allez vivre dans cette première partie, c'est aussi pour susciter une prise de conscience dans les familles qui vivent sensiblement les mêmes drames et surtout pour témoigner sa compassion à Mlle Judith (le nom d'emprunt sous lequel notre lectrice nous a envoyé son récit).

« C'est l'une des rares fois que je m'exprime pour parler de "ce diable" qui a rencontré un jour ma mère. Cette vaillante dame qui nous quittés quand nous n'étions que des enfants et à propos de laquelle, il nous a toujours menti pour avoir bonne conscience. Mais je sais et Dieu est là, qu'il n'aura jamais la paix dans cette vie et plus grave encore après sa mort. Que Dieu pardonne à la fille qui parle ainsi de son père. Et quand je l'appelle mon père, je ressens encore plus de douleur et de rancœur. J'accumule en moi la haine que mes deux frères et moi lui portons pour la vie. Ma mère il y avait sept ans, était en classe de 4e quand elle a rencontré mon père, un assistant d'hygiène à l'époque des faits. Malgré l'opposition de ma grand-mère, qui comme par prémonition, voyait d'un mauvais œil cette relation, ma mère a maintenu ce criminel dans

son cœur. Pire, elle abandonnera les études à ce stade et « à la place d'un diplôme » elle m'a mise au monde. Cette partie de leur vie, c'est la mère de ma mère qui me l'a raconté. Elle n'ont plus n'a jamais pardonné à mon père, même si en l'écoutant évoquer cette période de gâchis, je comprends qu'elle jette le tort le plus grand sur ma mère, sa benjamine et la première qu'elle a perdue dans des conditions inhumaines.

Mon père qui a fait rêver ma mère en lui promettant monts et merveilles, n'a pas traîné pour montrer sa vraie face dès lors que ma mère lui avait annoncé le retard de ses règles. Ma mère faisait la fièvre pendant un mois, un mois au cours duquel, elle a cru avoir vu ses règles. Il paraît que cela arrive parfois aux femmes. Lorsque mon père a été mis au courant, j'avançais déjà vers mes deux mois de vie de fœtus dans le ventre de ma mère. Elle n'avait pas 20 ans, elle était anxieuse et amoureuse, mais en face il n'y avait qu'un monstre. Après plusieurs tentatives de traitement antipaludéen, mon grand père maternel, grand croyant devant les hommes, refusa systématiquement l'option de l'avortement que plusieurs tantes et ma mère proposaient comme solution à ce désastre.

Contrairement au principe sacré de mon grand père pour qui rien ne pouvait justifier la suppression d'une vie, la mienne à l'époque, mon père lui n'arrêtait pas de menacer ma mère. Il l'accusait de détruire sa vie, sa carrière et son avenir. C'était l'époque d'Eyadéma et le loi du 10 mars faisait rage dans les

milieux scolaires. Et même si cette loi ne frappait que les enseignants qui se permettaient d'enclencher les élèves, mon père, lui, continuait à soutenir que ma mère veut lui créer des problèmes au boulot. Outre le fait qu'il ne venait plus chercher ma mère à la maison, il la menaçait de prendre ses dispositions pour m'évacuer, car il pensait d'abord que c'était un retard d'un mois. Il conduisit ma mère chez un de ses amis où, il la garda pendant trois jours sans que personne ne sache. Chez cet ami, il fit bouillir du Coca Cola avec du sel pour donner à ma mère. Cela faillit la tuer. C'est un miracle si elle n'était pas morte en ce moment et que je suis encore de ce monde aujourd'hui pour vous dire qui était cet assassin que j'évite de toutes mes forces. Après ma mère, il n'est pas loin de vouloir en finir avec moi. Mon père a fait preuve d'un sadisme terrible, avec une jeune fille qu'il prétendait aimer et qui était arrivée à se rebeller par amour pour lui. Après l'échec de cette première tentative suicidaire d'avortement, mon père passa à la violence. Ma mère qui souffrait avait besoin de soins et de réconforts chez lui, mais c'était mal le connaître. Au lieu de la douceur, c'était souvent des gifles, des coups de poings et voire même des coups de pied au ventre. Mon père voulait tuer le fœtus que j'étais en même temps que celle qui me portait, ça j'en suis certaine. Ma mère était malheureuse et surtout contrainte de rester chez elle à la maison. Là aussi, la paix du cœur n'y est pas, les injures de ma grand-mère par ici, les railleries des cousines et voisines par là

et la haine des garçons de la maison qui la considéraient comme une pestiférée. Ma mère ne mangeait plus, elle souffrait et quand elle se rappelait des belles promesses de mariage de mon père, elle souffrait. Depuis cette grossesse, mon père était introuvable et quand elle débarquait chez lui sans prévenir, s'il ne la chassait pas parce qu'il était avec une autre fille, il lui fermait la porte au nez et la ridiculisait. Ma mère croyait qu'il était sous l'effet d'un sort que lui aurait jeté quelqu'une, une autre femme, pensait elle. Elle ne se trompait pas trop. A quatre mois de la pénible grossesse, mon père fit venir une fille de son village. En tous cas c'est la première version qu'il avait servi à ma malheureuse maman quand, il se mit totalement avec une autre fille qui avait campé chez lui, qui lui faisait la cuisine, le coiffait les week end. Il semblait avoir mis de l'ordre dans sa vie et surtout avoir fait un choix. Ma mère, jeune et naïve n'avait que ses yeux pour pleurer. Un jour c'est ma grand-mère qui débarque comme par enchantement chez mon père pour lui apporter une ordonnance parce que sa fille n'allait pas bien et qu'il était le responsable de cette situation. L'accueil qu'il réserva à la vieille ce jour-là, prouva qu'il était un monstre. La description qu'il fit de ma mère était des plus honteuses. Ma grand-mère versa les larmes et regretta profondément d'avoir mis ma mère au monde.■

La Suite dans LE LIBERAL No 109
Le Briscard

Tombouctou la ville historique échappe aux islamistes

Les forces franco-maliennes ont repris sans combattre, dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 janvier, la grande ville de Tombouctou, dans le nord du Mali, mais n'ont pu empêcher l'incendie d'une bibliothèque abritant de précieux manuscrits par les islamistes en fuite. Tombouctou, située dans la boucle du fleuve Niger, était tombée l'an dernier aux mains de rebelles islamistes qui y ont détruit des mausolées soufis. Pierre Boiley, directeur du Centre d'études des mondes africains (Cemaf), analyse l'importance de la prise de Tombouctou par les forces franco-maliennes.

La prise de Tombouctou constitue-t-elle un tournant dans l'intervention au Mali ?

C'est un symbole, car Tombouctou est une ville bien connue, plus que Gao ou Diabali. On voit d'ailleurs comment la presse a titré sur l'événement. C'est important, car c'est une très grande ville, qui était tenue par les islamistes. Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) était installé à Tombouctou, avec des éléments de Ansar Eddine. C'était pour eux une position cardinale, même si AQMI est une organisation volatile qui ne cherche pas à prendre des territoires, mais à faire des coups de main et à avoir une



Le contingent togolais au Mali

force de nuisance. AQMI savait qu'elle ne pouvait pas résister militairement à une attaque frontale soutenue par des

C'est un tournant dans l'intervention, car cela clôt la reprise des bords du Niger et des deux grandes villes, avec Gao, qui ont été les symboles de l'application violente de la loi islamique (charia). C'est une défaite des islamistes mais elle n'est pas définitive. C'est également un tournant par rapport à la suite des opérations contre les salafistes. Car ils gardent encore une grande puissance de nuisance. Il reste à les chasser de tout le Nord, ce qui est une plus lourde tâche que la reconquête de la bande de territoire (...)

Source: Le Monde.fr

CAN 2013 Six revoit les ambitions du Togo à la hausse

Le sélectionneur du Togo Didier Six compte sur l'union et la lucidité des ses joueurs pour faire un exploit à la Coupe d'Afrique des Nations 2013. Le technicien français à la tête de l'équipe nationale togolaise compte jouer le coup à fond pour se hisser en quarts de finale de la compétition. « Nous avons une équipe joueuse. Nous n'avons pas une équipe qui défend. Quand on rentre sur un terrain, c'est pour gagner. Et ça mes joueurs le savent », a déclaré Six à l'issue de la conférence de presse d'avant match du Togo.

L'entraîneur togolais n'attend pas qu'une qualification historique du Togo pour le second tour. Il émet le vœu de se qualifier avec la manière et d'être le premier du groupe D, qualifié du groupe de la mort.

« Certes, nous n'avons besoin que d'un point mais la réalité d'un match de football est tout autre. Notre objectif c'est de prendre la première place du groupe comme les Tunisiens. Et les trois points peuvent nous aider si éventuellement la Côte d'Ivoire trébuche. Pour tout vous dire, ce n'est pas en défendant ou en



Didier Six, Coach des Eperviers

subissant qu'on atteindra le résultat recherché. », a précisé le sélectionneur togolais. Un vœu qui revoit les ambitions du Togo à la hausse lorsqu'on sait que la Côte d'Ivoire qui a déjà 6 points peut bien être le premier du groupe si elle réalise un match nul contre l'Algérie qui jouera pour l'honneur.

Le Togo et la Tunisie s'affrontent ce mercredi pour déterminer la seconde place du groupe D. le match se joue sous le coup de 17 heures GMT. ■

B. K.

La 29^e coupe d'Afrique des nations La suprématie des équipes ouest africaines

La 29^e Coupe d'Afrique des Nations qui se déroule en terre Sud Africaine commence par livrer ses premiers verdicts. En attendant les derniers matchs dans le groupe D ce mercredi, sept équipes ont obtenu leur billet pour les quarts de final. Sur les sept qualifiées, six à savoir le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Burkina-Faso, le Nigéria, le Cap vert, viennent de l'Afrique de l'ouest. Si le Togo qui est en position favorable parvenait à arracher sa qualification face à la Tunisie, cela fera au total sept équipes ouest Africaine sur huit qui poursuivront la compétition. Ces statistiques attestent la suprématie du football ouest Africain une fois encore sur les autres parties du continent notamment le Maghreb, l'Afrique orientale, l'Afrique centrale, et l'Afrique méridionale qui sera représentée en quart de final par le pays organisateur : l'Afrique du sud.

Il faut dire que sur les trois équipes représentant le Maghreb, deux sont déjà éliminées à savoir le Maroc et l'Algérie



en attendant celle de la Tunisie qui sera face au Togo sous le coup de 17 heures GMT. Un match nul suffirait aux Eperviers d'arracher leur qualification. La RDC seule représentant de l'Afrique centrale ne poursuivra plus la compétition après trois matchs nuls.

L'une des surprises après les matchs de poules est l'élimination des Chipopolos de la Zambie vainqueur de la compétition l'an dernier. L'espoir de l'Afrique orientale sera complètement inhibé par l'élimination de l'Ethiopie le pays des athlètes qui retrouve la CAN après 32 ans d'absence. ■

Elections à la Direction générale de l'Organisation Mondiale du Commerce L'Afrique a-t-elle ses chances ?

Les choses sérieuses commencent pour les neufs candidats au poste de Directeur Général de l'Organisation Mondiale du Commerce avec le passage à tour de rôle des différents candidats devant le Conseil Général de l'OMC du 29 au 31 janvier 2013 à Genève. Les neuf candidats auront pendant trois jours à exposer ce qu'ils envisagent faire pour l'OMC durant les quatre prochaines années.

Dans cette atmosphère aux allures de campagne, une question revient toujours: le tour de l'Afrique est-il arrivé pour prendre les rênes de l'OMC, cette organisation internationale, théâtre de multiples enjeux commerciaux et économiques?

Les chefs d'Etat du continent noir ont jeté leur dévolu sur un ghanéen, Alan John Kwadio Kyerematen pour porter haut le flambeau de l'Afrique.

Cet ancien diplomate du pays de Kwamé N'Krumah est un homme d'expérience, qui a blanchi sous le harnais dans les



DG sortant de l'OMC

négociations commerciales multilatérales. Pour tout dire, c'est l'homme qu'il faut...

Mais pourra-t-il contrer la déferlante latino forte de deux candidats (Costa Rica, Brésil)? Réponse le 31 mai 2013 à Genève. Notre candidat compte s'il est élu, donner un nouveau souffle au Programme de Doha pour le Développement, agonisant. Une véritable gageure!

On se perdrait en conjectures si on se mettait à évaluer les chances des uns par rapport aux autres dans cette compétition et le soutien accordé par le maximum d'Etats

à une candidature ne préfigure pas la victoire car l'élection du DG de l'OMC ne se fait pas selon le principe démocratique « Un Etat, une voix ». Elle est le fruit de consultations au sein du Conseil général, l'organe décisionnel de l'OMC, basées sur le consensus et les candidatures qui ne feront pas l'objet d'un consensus se retireront au fur et à mesure.

En principe, c'est jouable puisque ce ne sont pas les atouts qui manquent à notre candidat et puis il n'existe pas à l'OMC de gentlemen agreement comme au niveau des institutions de Bretton Woods qui assurent des chasses gardées aux ressortissants américains et du vieux continent, mais la part de l'Afrique dans les échanges mondiaux toujours marginale à seulement 3 % apparaît comme un handicap. Un africain à la tête de l'OMC pourra mieux que quiconque travailler à l'inversion de cet état de choses. ■

Dieudonné E.

EYADEMA huit ans après les togolais se souviennent encore



Feu Eyadéma GNASSINGBE

Le 5 février prochain, cela fera huit ans jour pour jour que le père de la nation togolaise feu Gnassingbé Eyadéma a tiré sa révérence. C'était un samedi 5 février de l'année 2005 que la nouvelle du décès de celui qui a présidé aux destinées de la nation togolaise pendant 38 ans a été annoncée. Malgré ses 69 ans accomplis, rien ne présageait le décès de celui que beaucoup de togolais appelaient affectueusement « le vieux ». Les derniers instants de sa vie ont été marqués par d'intenses activités d'où la surprise générale ayant entouré la nouvelle de sa mort. Huit ans après sa disparition, son souvenir reste encore vivace dans l'esprit de bon nombre de togolais. Ce mardi 5 février, le souvenir de sa disparition sera commémoré dans le recueillement à travers messe prière et culte à Pya et à Kara sa région natale. ■



DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS
DU TOGO (TOGO TELECOM)

Avis d'Appel d'Offres International

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE CINQ (05) PYLÔNES AUTOSTABLES AINSI QUE LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES POUR LES LIAISONS PAR FH

Date de lancement de l'Avis : 27 SEPTEMBRE 2012

Appel d'Offres International N° 0102/TGT/DG/DML/PRMP

La Société des Télécommunications du Togo (TOGO TELECOM) sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes :

Lot 1 : Fourniture et installation de cinq (05) pylônes autostables sur les sites de Ablogamé, Djidjolé, Agou Gare, Amlamé et Amou Oblo.

Lot 2 : Fourniture des équipements et accessoires pour l'installation et la mise en service des liaisons par Faisceaux Hertzien de type PDH dans le cadre du complément du projet 300K.

1. Sont admises à concourir toutes les personnes morales, spécialisées dans le domaine et justifiant de moyens techniques et financiers pour l'exécution du présent appel d'offres (cf. Dossier d'Appel d'Offres).

2. Les exigences en matière de pièces administratives sont :

Pour les entreprises installées dans l'espace UEMOA :

- Carte d'opérateur économique en cours de validité ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- L'original du quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (03) mois ;
- La preuve du paiement de la taxe parafiscale pour les candidats qui ont été tributaires de marchés publics depuis la date d'entrée en vigueur de cette taxe en novembre 2011.

Pour les entreprises non installées dans l'espace UEMOA :

- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou toute pièce en tenant lieu;
- Attestation de non faillite (original) datant de moins de 3 mois.

3. Pour être qualifiés, les candidats devront :

- Produire un extrait du compte de résultats et du bilan des trois (03) dernières années (2009, 2010, 2011);
- Produire au moins une (01) référence technique concernant les marchés similaires antérieurs (copies des attestations de bonne fin d'exécution, pages de garde et de signature).

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

4. L'ensemble des acquisitions est reparti en deux (02) lots : lot 1 et lot 2.

5. Les offres, présentées sous plis fermés, devront être accompagnées d'une garantie de soumission conformément au tableau ci-après:

Lots	Garantie de soumission
Lot 1	6 900 000 FCFA
Lot 2	11 900 000 FCFA

Un candidat peut soumissionner aux deux (02) lots. Il ne peut être attributaire que d'un seul lot.

6. Le délai d'exécution du marché est de trois (03) mois à compter de la notification du marché.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à la Direction Générale de TOGO TELECOM, Porte 004 SPL au rez-de-chaussée ou l'acheter à la Direction Générale de TOGO TELECOM, Porte 007 SPL au rez-de-chaussée, moyennant paiement en espèce d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) FCFA**, contre reçu à la caisse régie d'avance de TOGO TELECOM, située au rez de chaussée à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM
Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté
BP : 333 Lomé - Togo
Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01
Télex : 5245 TG
Fax : (228) 22 21 03 73
E-mail : spdggt@togotel.net.tg
Site Web: www.togotelecom.tg

8. Les offres, rédigées en langue française doivent être déposées, sous plis fermé, au plus tard le **13 Novembre 2012 à 9H 00 T.U** au Secrétariat Administratif du nouveau siège de TOGO TELECOM, au rez-de-chaussée **porte 12**.

Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

9. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration de la garantie de l'offre.

10. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient assister à l'ouverture des plis le **13 Novembre 2012 à 9H 30mn** dans la Salle de Réunion du rez de chaussée du nouveau siège de TOGO TELECOM.

11. Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disant, et qui satisfait aux conditions de qualifications requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations ou adresser des correspondances à l'attention de :

Attention de : Manfeidjeou BANEZI, Personne Responsable des Marchés de TOGO TELECOM,
Ville : LOME Boîte postale : 333 Pays : TOGO
Numéro de téléphone : +228. 22 53 45 50, 22 34 13 69
Numéro de télécopie : +228.22 21 03 73
Adresse électronique : mbanezi@togotel.net.tg

Le Directeur Général
Pétchétibadi BIKASSAM



L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

HELIM nomade

Où je veux, quand je veux!



FACTURATION AU VOLUME			
FORFAIT	PRIX TTC	VALIDITÉ	VITESSE MAXIMALE
128Mo	590 F CFA	3j	2,8 Mbps HELIM Nomade Or
256Mo	1 180 F CFA	5j	
1Go	4 720 F CFA	15j	
3Go	14 160 F CFA	20j	
5Go	23 600 F CFA	30j	



FACTURATION AU FORFAIT

Pour les débits de connexion de 300Kb/s ou 614Kb/s

Prix de la clé HELIM Nomade : **24 995 F TTC**

FACTURATION AU FORFAIT			
FORFAIT	PRIX TTC	VALIDITÉ	VITESSE MAXIMALE
illimité	15 390 F CFA	30j	614 Kb/s HELIM Nomade Argent
illimité	11 800 F CFA	30j	307 Kb/s HELIM Nomade Bronze

FACTURATION À LA DURÉE

TEMPS DE CONNEXION	PRIX TTC
1H	360 F CFA

- Facturation par pas de 15mn
- Pas entamé facturé entièrement
- Tarif unique pour toute la journée



FACTURATION À LA DURÉE

Pour des débits de connexion jusqu'à 300 Kb/s



Frais de mise en service Internet : **5 900 F TTC**

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIYE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg